

parc urbain paysager et piétonnier Saint Lazare

paris 10 ème arrondissement



phase 3 : Programme prévisionnel

JUIN 2007

Maitrise d'ouvrage : Direction du Patrimoine et de l'Architecture / Ville de Paris

Mandataire du maître d'ouvrage: SEMAVIP

Groupement d'étude: Landfabrik / OTE



PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Proposer des hypothèses de programmation pour la création d'un parc urbain et paysager

Etude de faisabilité du déplacement de la trémie d'accès au parking

Une mission composée de trois phases

Phase 1

Diagnostic



Analyse et actualisation des études existantes
Recensement des besoins
Choix des hypothèses à développer

Phase 2

Etudes d'hypothèses



Hypothèses d'aménagement
Vérifier la faisabilité
Choix d'une solution adaptée

Phase 3

Programmation-Finalisation



Programme
Chiffrage
Phasage de l'opération

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Il a été décidé à l'issue de la phase 2, de travailler sur deux hypothèses de déplacement de la trémie d'entrée du parking souterrain MAGENTA

- la trémie COLLET BURGER
- la trémie MAGENTA

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Choix à effectuer: trémie d'entrée du parking souterrain Avantages/inconvénients

Hypothèse 1 : trémie COLLET BURGER (reprise)

Inconvénients:

- ampute le jardin de la crèche
- crée une coupure par un flux de voiture sur la rue du Faubourg Saint Denis
- induit des nuisances à proximité de la crèche

Avantages:

- permet de juxtaposer l'entrée et le pavillon du gardien
- contexte de réseaux souterrain moins complexe que l'hypothèse Magenta

Hypothèse 2 : trémie MAGENTA

Inconvénients:

- contexte des réseaux souterrains plus complexe
- la situation de l'entrée de la trémie induit un traitement soigné

Avantages:

- permet de supprimer le trafic véhicule entrant en amont
- préserve le jardin de la crèche
- permet une meilleure visibilité de l'accès au parking
- facilite la création d'un plateau urbain

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Choix à effectuer: Bouclage piéton et services du site Avantages/inconvénients

Aménagement de la voie située face à la Poste

Avantages:

- permet d'équilibrer les importants flux piétons prévus à terme de part et d'autre du Carré Historique
- facilite les liens entre les différents secteurs du site
- permet de valoriser une partie du jardin de la Poste sous exploitée
- permet de composer de manière équilibrée de site

Inconvénients:

- ne peut se faire que si l'on déménage les locaux DPE et DPJEV
- induit l'acquisition d'une partie du jardin de la Poste
- implique des travaux sur les grilles de ventilation du parking
- induit des travaux de rattrapage des différents dénivelés et accès aux bâtiments
- induit un surcoût

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Choix à effectuer: Aménagement du plateau urbain Avantages/inconvénients

Aménagement du plateau urbain dans le prolongement du parc

Avantages:

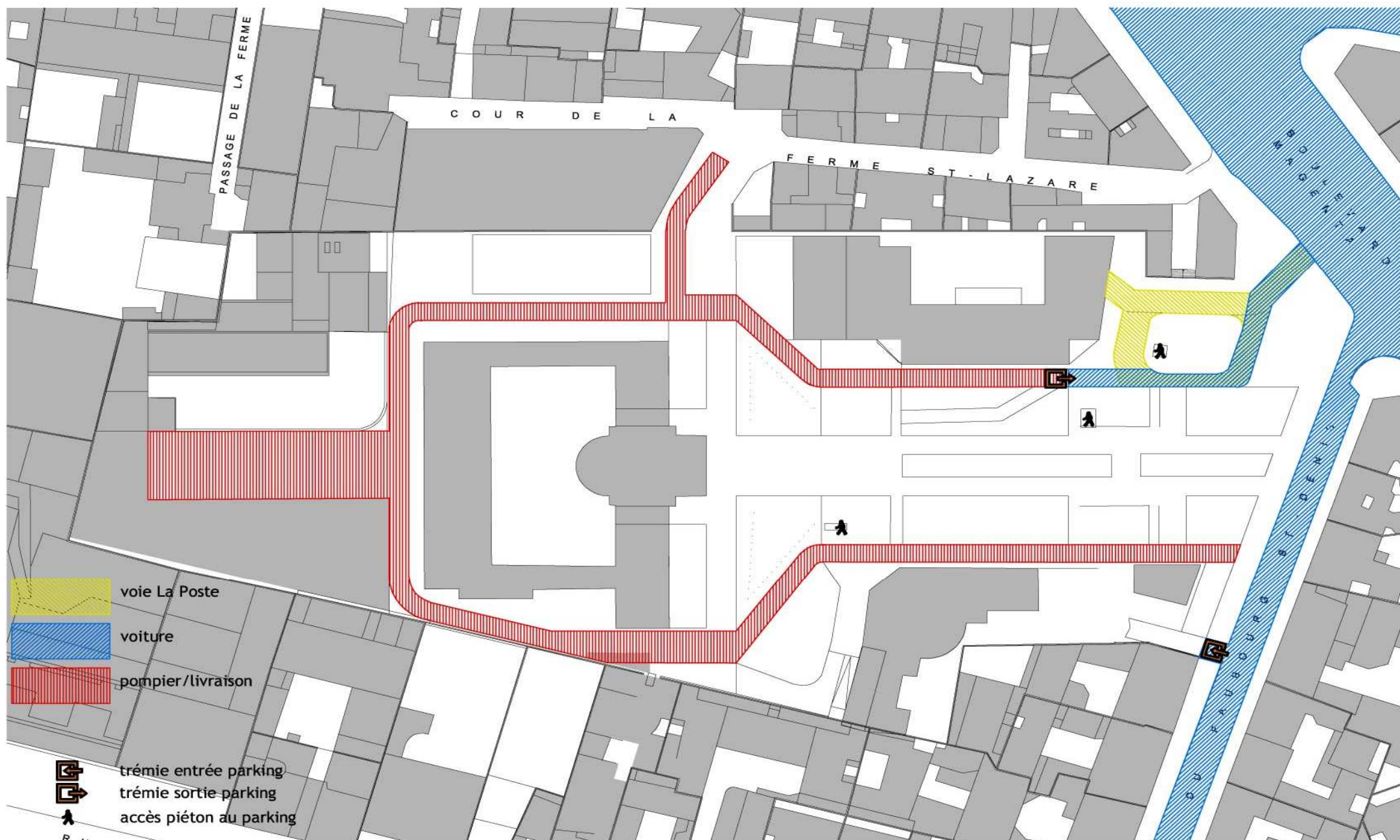
- permet d'agrandir visuellement le parc
- permet de créer une zone 30 où le piéton est prioritaire
- création d'un aménagement sécurisé

Inconvénients:

- induit un surcoût



Hypothèse 1 : Trémie Collet Burger

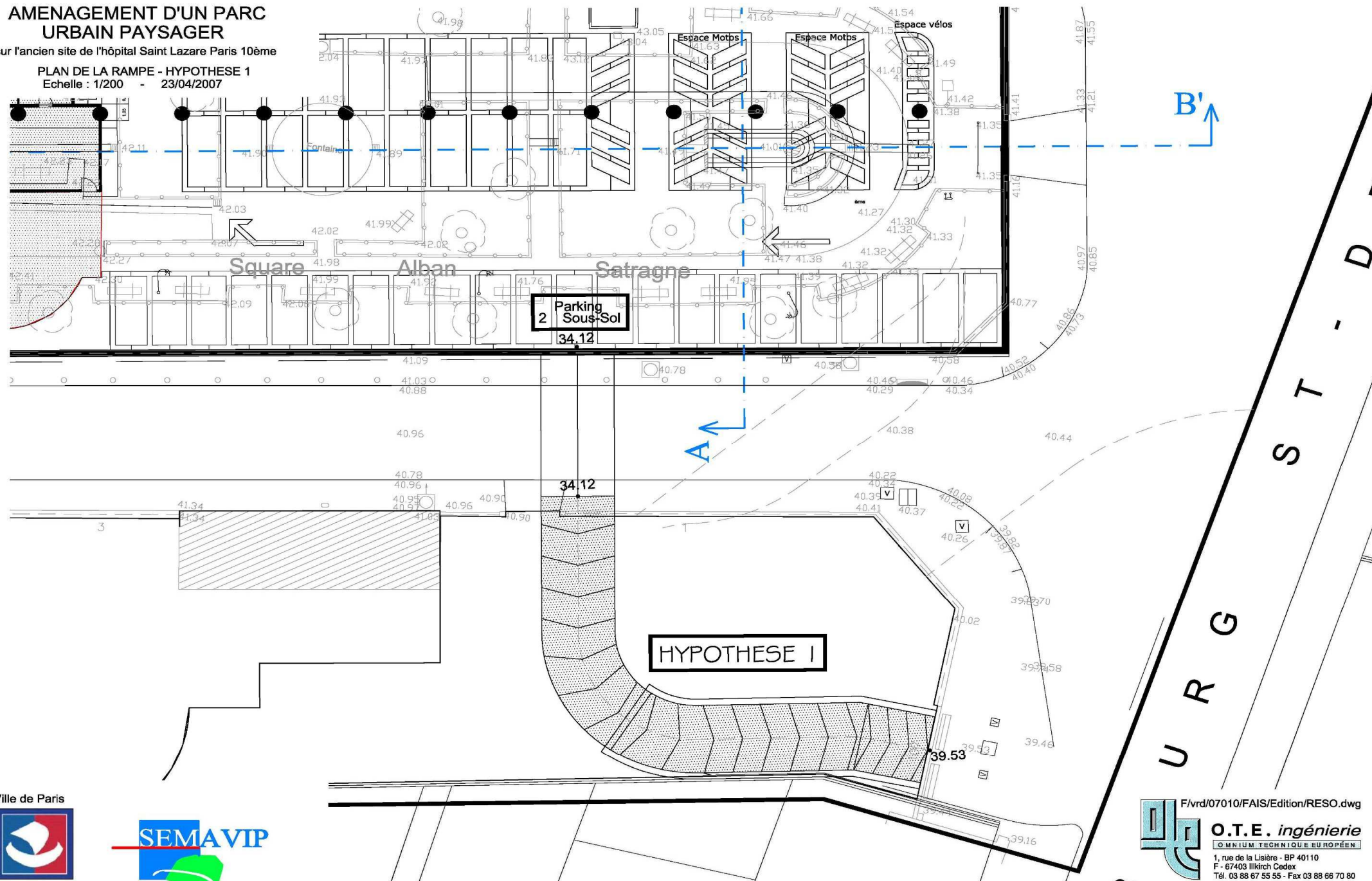


AMENAGEMENT D'UN PARC URBAIN PAYSAGER

sur l'ancien site de l'hôpital Saint Lazare Paris 10ème

PLAN DE LA RAMPE - HYPOTHESE 1

Echelle : 1/200 - 23/04/2007



Ville de Paris



F:\vrd\07010\FAIS\Edition\RESO.dwg

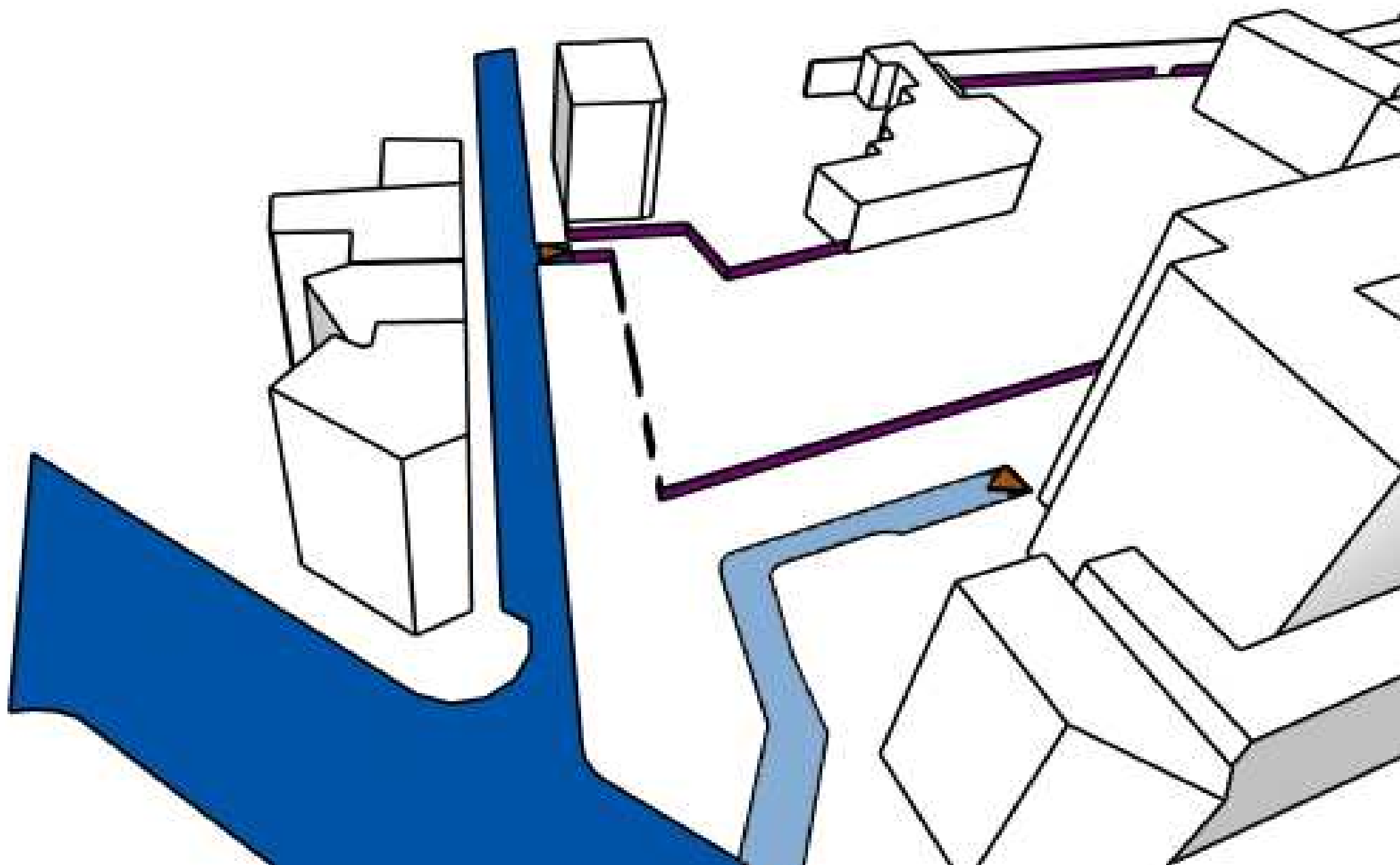
O.T.E. ingénierie

OMNIUM TECHNIQUE EUROPEEN

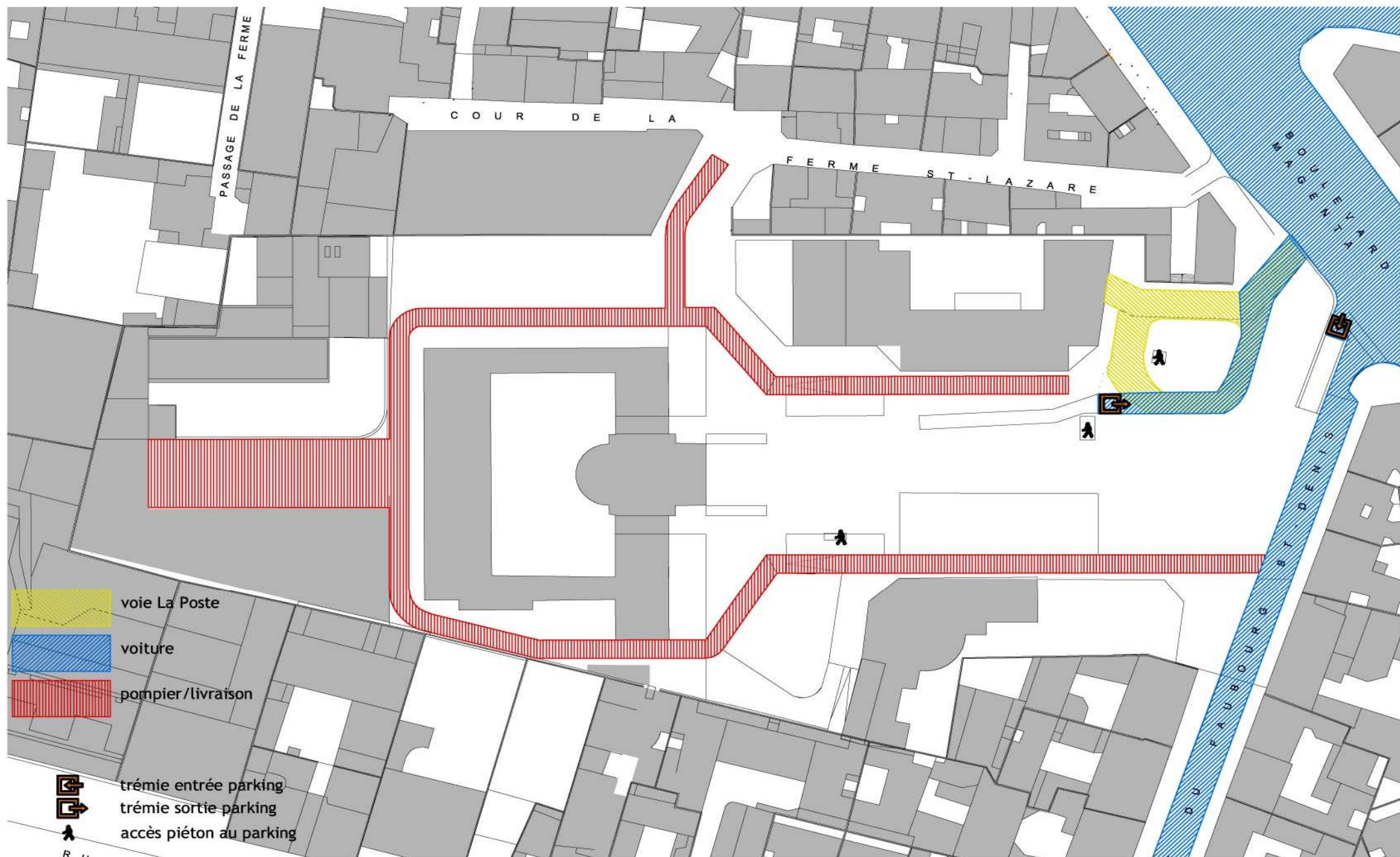
1, rue de la Lisière - BP 40110

F - 67403 Illkirch Cedex

Tél. 03 88 67 55 55 - Fax 03 88 66 70 80



Hypothèse 2 : Trémie Magenta

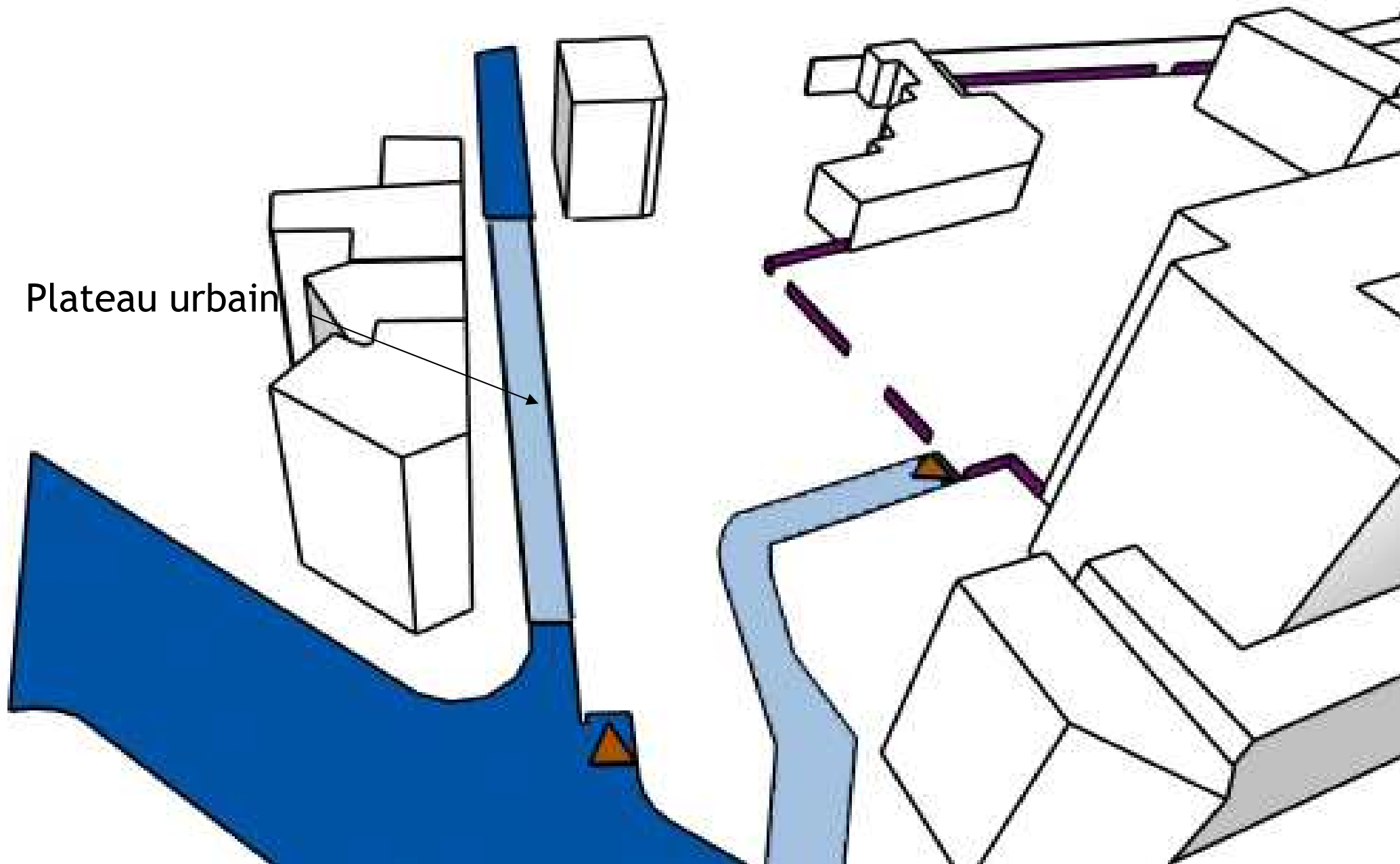


sur l'ancien site de l'hôpital Saint Lazare Paris 10ème

PLAN DE LA RAMPE - HYPOTHESE 2
Echelle : 1/200 - 23/04/2007



Plateau urbain



PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Rappel

objectifs de programmation définis dans les phases précédentes

objectif fonctionnel

objectif patrimonial

objectif d'image et paysager

objectif thématique

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Réponses à ces objectifs

Éléments servant de base à la programmation

Organisation fonctionnelle permettant l'accès aisé et la gestion des équipements

Faisabilité de déplacement de la trémie d'entrée au Parking

Intégrer les composantes urbaines et historiques

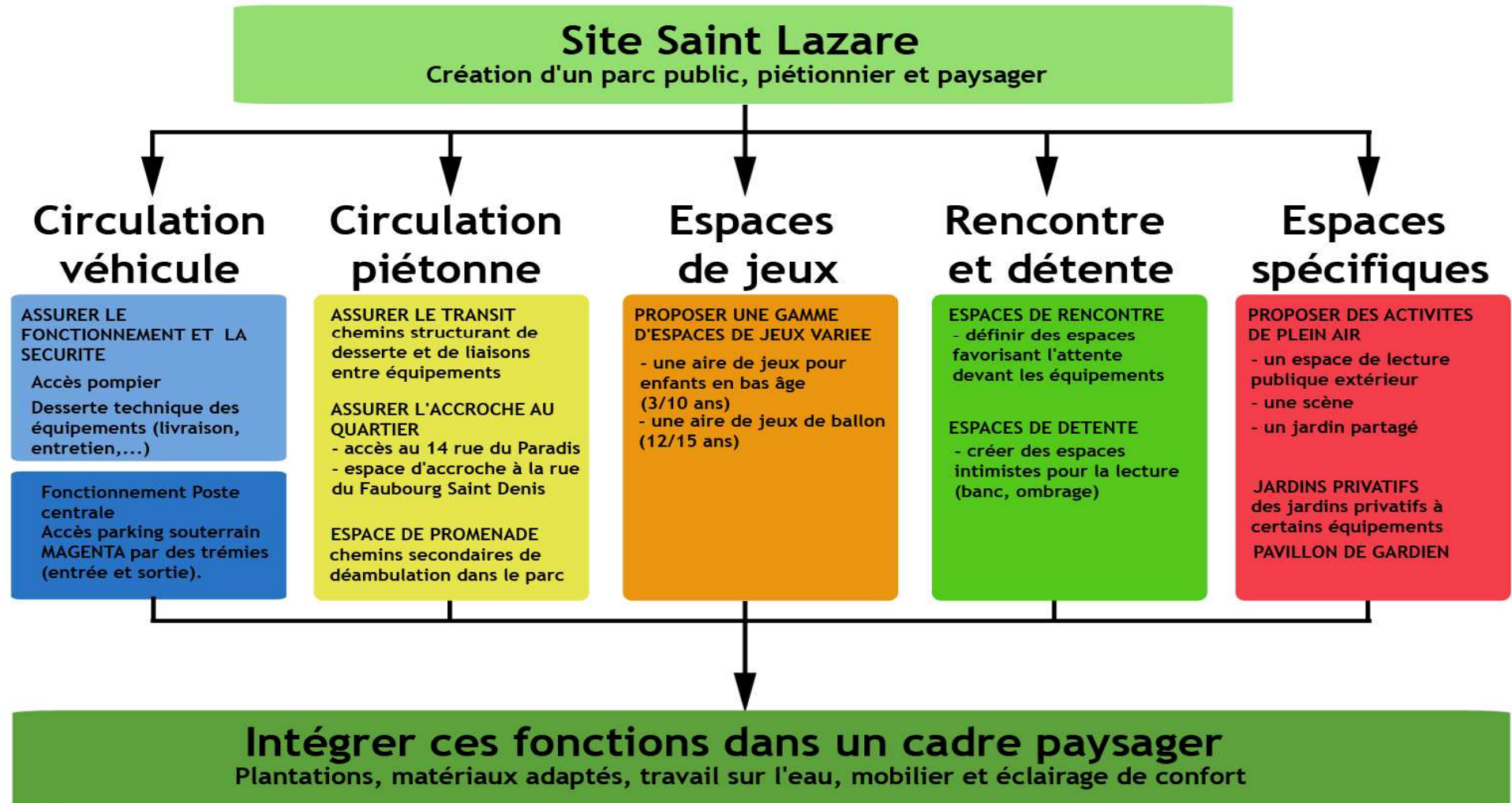
Définir un cadre paysager privilégiant l'usage piéton

Définir les fonctions adaptées aux espaces extérieurs

Détails d'aménagement sur le thème de l'écrit et l'enfant

Aménagement respectueux de l'environnement

Déclinaison fonctionnelle



avec HYPOTHESE 1 DE TREMIE COLLET BURGER

Création d'un parc public, piétonnier et paysager

ED : espace de détente
EJ : espace de jeux
ELP : espace de lecture
publique
EP : entrée piétonne
EPM : entrée parking
MAGENTA
EPPM : Entrée Piétonne
Parking MAGENTA
ER : espace de rencontre
JB : jeu de ballon
JP : jardin privatif
JPA : jardin partagé
PG : pavillon de gardien
SPM : Sortie Parking
MAGENTA
VPS : Voie Pompier et Service
VDP: Voie de Desserte
Piétonne
ZL : Zone de livraison



Organigramme programmatique

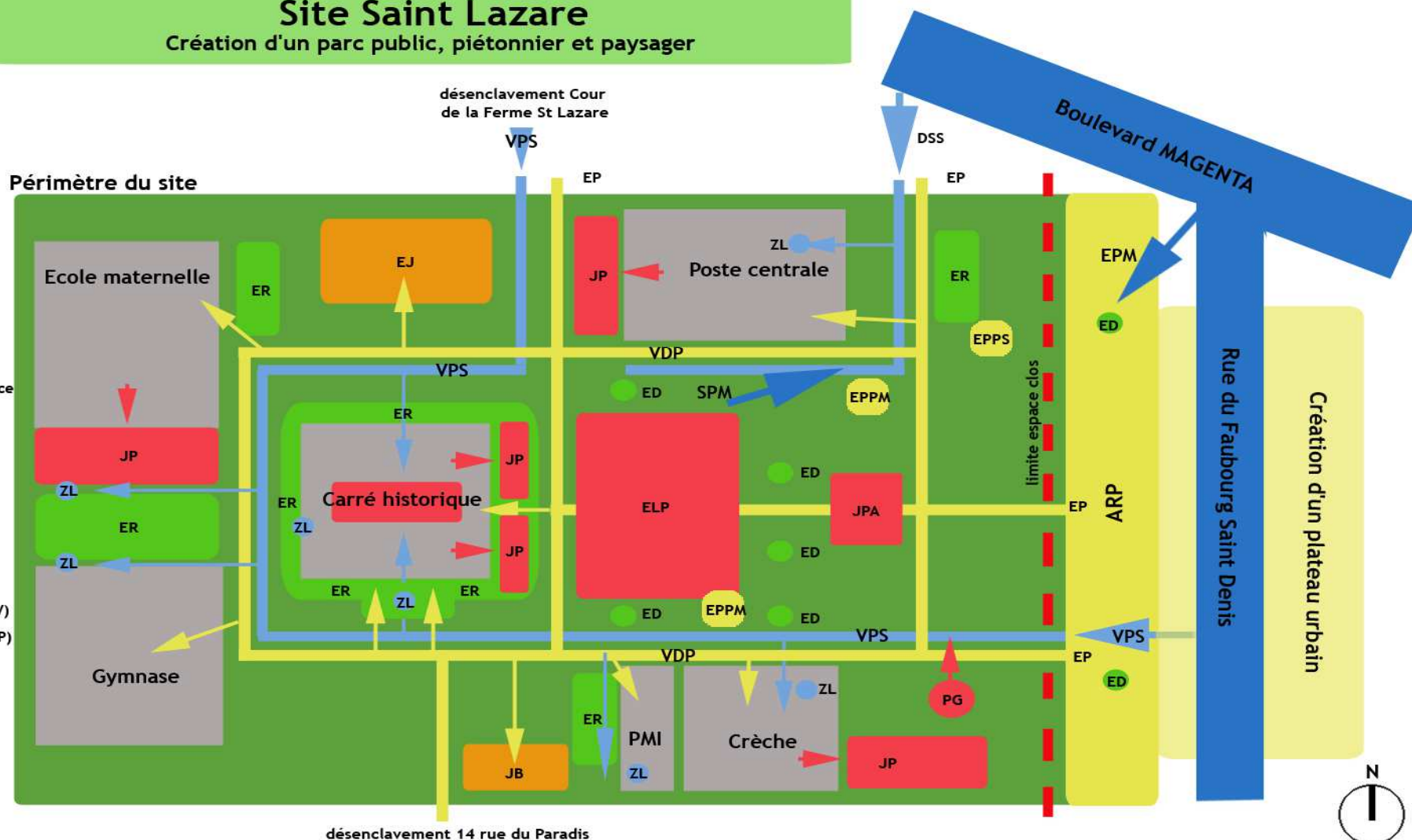
avec HYPOTHESE 2 DE TREMIE MAGENTA

Site Saint Lazare Création d'un parc public, piétonnier et paysager

Légende

ED : espace de détente
EJ : espace de jeux
ELP : espace de lecture
publique
EP : entrée piétonne
EPM : entrée parking
MAGENTA
EPPM : Entrée Piétonne
Parking MAGENTA
ER : espace de rencontre
JB : jeu de ballon
JP : jardin privatif
JPA : jardin partagé
PG : pavillon de gardien
SPM : Sortie Parking
MAGENTA
VPS : Voie Pompier et Service
VDP: Voie de Desserte
Piétonne
ZL : Zone de livraison

■ Equipement
■ Circulation véhicule (CV)
■ Circulation piétonne (CP)
■ Espace Spécifique (ES)
■ Espace de Rencontre/
Détente (ERD)
■ Espace Végétalisé (EV)
■ Espace de jeux (EJ)
➔ Accès



REPARTITION DES SURFACES

TYPLOGIE D'ESPACE	SOUS ESPACE	ABREVIATION	SURFACE UTILE
CIRCULATION VEHICULE	Voies véhicules service et sécurité	VSS	SU : 2 400 m ²
	Voies véhicules lié parking MAGENTA et Poste	VPP	SU : 390 m ²
CIRCULATION PIETONNE	Espace de Circulation Piétonne	ESP	20 % des circulations / surface EP
	Espace d'Accroche à la Rue	EAR	1000 m ² <SU< 2000 m ²
ESPACE DE JEUX		EJ / JB	SU : 640 m ²
RENCONTRE ET DETENTE		ER / ED	200 m ² <SU< 350 m ²
ESPACES SPECIFIQUES		JP/JPA/CCH/ELP/PG	SU : 4 300 m ²
ESPACE VEGETALISE			11 750 m ² <SU< 12 700 m ²
SURFACE TOTALE	SU : 22 300 m ²		

PHASE 3 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

Choix d'une programmation

1

Choisir une des hypothèses pour l'aménagement de la trémie d'entrée du parking

2

Choisir d'aménager la voie située le long de la Poste de manière à créer une boucle de circulation piétonne et de service

3

Choisir d'aménager un plateau urbain dans la continuité du parc au niveau de la rue du Faubourg Saint Denis

—————→ **Ces choix impactent le budget**

Validation des orientations d'aménagement

4

Réaliser les réseaux liés aux équipements

5

Aménager le parc dans le respect de l'environnement

PHASE 3 FAISABILITE DE DEPLACEMENT DES TREMIES

1

Choisir une des hypothèses pour l'aménagement de la trémie d'entrée du parking

→ **Hypothèse 1 de trémie COLLET BURGER**

Impact sur les réseaux

- Un égout type 13 bis A pour l'Assainissement
- Un caniveau de chauffage CPCU
- Deux conduites de distribution DN 150 pour l'eau potable
- Une conduite de gaz, des réseaux EDF et France Telecom.

→ **Hypothèse 2 de trémie MAGENTA**

Impact sur les réseaux

- Un égout ovoïde type 2.00/0.80 d'assainissement appartenant à la SAP
- Une galerie de type CDPE T34 appartenant à EDF contenant de nombreux réseaux
- Une conduite de transport d'eau potable DN 1250 et deux conduites de distribution DN 150
- Une galerie CPCU qui longe la clôture du Parc
- Une conduite de gaz et des réseaux EDF/France Telecom qui longent le Parc
- Une galerie des eaux type 250/250 gérée par la SAGEP située à grande profondeur

→ **Démolition de la trémie d'entrée existante**

→ **Couverture de la trémie de sortie**

PHASE 3 FAISABILITE DE DEPLACEMENT DES TREMIES

2

Choisir d'aménager la voie située le long de la Poste (OPTION)

→ **Création d'une voie d'accès dans le prolongement de la rue de la poste et aménagement des bouches d'aération**

Répartition des circulations de part et d'autre du parc

Une partie des parois moulées du parking seront démolies pour aménager la liaison avec la nouvelle trémie d'entrée.
Une attention particulière sera apportée à la reprise de l'étanchéité et du drainage latéral du parking.

PHASE 3 FAISABILITE DE DEPLACEMENT DES TREMIES

3

Réaliser les réseaux liés aux équipements

→ Réseaux à prévoir

Raccordement définitif de l'école, du Carré Historique
Raccordement du futur Gymnase

- Mise en place d'un égout servant de galerie technique pour le passage de réseaux et de câbles
- Raccordement sur les réseaux en attente au niveau de l'Ecole Maternelle et du Carré Historique
- Mise en place d'attentes pour les infrastructures du futur Gymnase

Remarque :

- Ces infrastructures serviront également aux futurs équipements sur le périmètre de l'opération : Aménagement du Parc, construction d'une loge de gardien, ...

PHASE 3 FAISABILITE DE DEPLACEMENT DES TREMIES

4

Aménager le parc dans le respect de l'environnement

→ Aménagement global

Cet aménagement comprendra:

- la libération des emprises, le déclassement/classement des domaines publics/privés
- la démolition des ouvrages de surface existants
- la dépose des réseaux et infrastructures
- les terrassements et le remodelage du parc, sur une emprise de 6 500 m², comprenant les terrassements jusqu'à la dalle supérieure du parking, la reprise de l'étanchéité, la création de cheminements entre la partie « basse » rue du Faubourg Saint Denis et la partie « haute », Cour de la Ferme Saint Lazare
- les réseaux d'assainissement de surface, l'arrosage, la distribution d'eau potable
- les circulations à l'intérieur du square
- l'éclairage des circulations ainsi que l'éclairage d'ambiance et architectural
- le mobilier, avec des bancs, corbeilles de propreté, agrès de jeux pour les enfants, ...
- les clôtures et portails
- la reprise complète des voies de circulation devant la poste et vers l'arrière du Carré Historique
- l'aménagement du décaissé entre la crèche et l'entrée du Carré Historique

→ Aménagements particuliers

Création d'une loge de gardien

Aménagement d'un nouveau local DPE